

**AVANT-PROJET DE PLAN D’ACTION DU GROUPE DE TRAVAIL
“FEMMES, EGALITE ET CONSTITUTIONNALISME”**

Activité proposée	Détails
1. Finaliser le projet « protection effective des femmes dans les pays SADC »	A la suite d’une étude menée dans les Etats de la Communauté de Développement d’Afrique Australe (SADC), un atelier séminaire regroupant différentes personnes de plusieurs pays SADC fut organisé. L’objectif de cet atelier fut d’analyser l’état des mesures législatives et autres qui ont été adoptées pour la protection des femmes contre la violence. Les résultats de cette recherche et de l’atelier seront combinés avec des études similaires menées en Afrique de l’Est afin de développer un rapport d’étude en collaboration avec quatre universités, à savoir l’Université de Cape Town, l’Université de Zambie, l’Université du Witwatersrand et l’Université de Makerere.
2. Construire des liens avec la Commission Africaine des Droits de l’Homme et des Peuples	Sur base des résultats de l’étude citée ci avant, nous souhaitons établir une relation privilégiée avec les membres de la Commission Africaine, y compris avec la Rapporteuse Spéciale pour les Droits des Femmes. L’objectif est de renforcer les initiatives existantes dans l’utilisation de mécanismes régionaux pour la promotion des droits des femmes.
3. Utiliser l’étude « protection effective des femmes dans les pays SADC » comme modèle pour d’autres régions d’Afrique	Utiliser le travail effectué dans les pays SADC et ceux d’Afrique de l’Est comme modèle potentiel pour effectuer des recherches similaires dans d’autres pays d’Afrique, en particulier dans les pays francophones et lusophones.
4. Promouvoir l’inclusion de la question du genre dans les processus de rédaction de constitutions	Sur base des initiatives que nous avons entreprises dans le processus de rédaction de la constitution zambienne, nous souhaitons promouvoir l’inclusion de la question du genre dans les processus de rédaction des constitutions zimbabwéenne, malawite, et d’Afrique du

**AVANT-PROJET DE PLAN D’ACTION DU GROUPE DE TRAVAIL
“FEMMES, EGALITE ET CONSTITUTIONNALISME”**

	<p>Nord, ainsi que tout autre pays d’Afrique entamant un processus de révision constitutionnelle. Cet engagement a pour objectif de s’assurer que les droits des femmes sont effectivement reconnus comme droits fondamentaux et ne seront pas sacrifiés au nom du droit coutumier ou des approches patriarcales aux relations de société.</p>
--	--